

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**DU 26 SEPTEMBRE 2020**Paris, le 1^{er} septembre 2020

Chers adhérent(e)s de SPFA, chers ami(e)s,

C'est avec grand plaisir que je vous convie à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de notre association qui se tiendra dans le respect des mesures édictées par le gouvernement concernant le respect des gestes dits « barrière » relatifs à la crise sanitaire :

Samedi 26 septembre à 10h30

en l'Eglise Réformée de l'Etoile

au **54, avenue de la Grande Armée**, Paris 17° (Métro Argentine),afin de délibérer de l'ordre du jour suivant:

1. Introduction et rapport moral du président sur les activités de votre association.
2. Approbation des rapports et comptes sociaux de l'exercice 2019, rapport du commissaire aux comptes, quitus aux membres du Conseil d'Administration et affectation du résultat de l'exercice, conventions réglementées.
3. Ratification du budget adopté par votre conseil d'administration pour 2020.
4. Renouvellement de mandats d'administrateurs arrivant à échéance.
5. Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités légales.
6. Questions diverses.

Toute la documentation relative à cette assemblée est disponible sur notre **site internet** ou sur simple demande aux coordonnées ci-dessous.

*Pour des raisons de sécurité liées à la crise sanitaire, nous vous remercions, autant que possible, de nous informer de votre présence probable et de venir équipés de masques.
Malheureusement, cette année le traditionnel déjeuner festif arménien ne sera pas en mesure d'être organisé.*

Si vous ne pouvez pas participer à cette assemblée, je vous remercie d'envoyer le pouvoir de représentation, votre bulletin de cotisation, et vos dons d'encouragement selon les formulaires que vous trouverez ci-joints.

Votre fidèle et généreuse participation nous permettra de poursuivre les projets en Arménie et en Artsakh. SPFA ne pourra continuer et développer son action que grâce à votre appui.

En comptant sur votre présence,

Votre président, Janik Manissian

A L'OCCASION DE L'AG ET DE SES 30 ANS, **NOUVEL APPEL** DE SPFA À TOUS SES ADHÉRENTS !

SPFA poursuit sur le terrain (en Arménie, en Artsakh et désormais au Liban) ses nombreuses actions humanitaires d'urgence depuis 30 ans.

Ceci n'est possible que grâce à chacun de vous, chers amis donateurs, grâce à votre présence régulière à nos côtés, grâce également à notre ingénieur Jacques Matossian (25 ans d'implication cette année) qui, à travers des travaux très importants, a permis de raccorder en eau potable les foyers de 15 villages d'Arménie et d'Artsakh (plus 3 autres encore dans un avenir proche).

MERCI à nos amis Suisses de la FONDATION CÉDRIC MARTIN, qui continuent de soutenir généreusement nos programmes d'adduction d'eau.

*Pour tous nos **projets humanitaires, œcuméniques, culturels**,
pour **toutes nos actions de développement**, nos activités pérennes,
sur nous espérons et comptons votre participation, votre fidélité
pour **lutter encore plus contre la précarité et la solitude.***

AVEC VOUS TOUS RÉUNIS, NOUS AURONS LES MOYENS D'AGIR.

« Tant qu'il n'étendra pas le cercle de sa compassion à tous les êtres vivants, l'homme ne trouvera pas de pause. » Albert Schweitzer.

Je rappelle qu'un don à SPFA donne droit à une **réduction d'impôt** à hauteur de 66% du montant de ce don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable : ainsi, un don de 100 euros ne vous coûterait, après déduction, que 34 euros.

Et, pour les personnes redevables de l'IFI, la réduction d'impôt atteint 75% si le chèque est établi au nom de la Fondation du Protestantisme en indiquant sur un post-it « pour les œuvres de SPFA » et adressé à l'adresse de SPFA au 1, rue Cabanis, 75014 Paris.

**En communion d'espérance,
encore un grand MERCI à vous tous,
Janik Manissian**



Renouvellements de mandats : Brigitte De Guillebon, Bruno Deledalle, Christian Desprès, Arthur Garabedian, Christian Makarian, Janik Manissian, Margrit Manissian, Emmanuel Rossier et Moïse Tchankoumi.

Voyages : Joignez-vous à notre beau voyage œcuménique, culturel et humanitaire prévu du 18 au 28 avril 2021 : **informations sur notre site**.

Visitez notre site : **spfa-armenie.com**, où de nombreux documents témoignages vous attendent – (mises à jour **régulières** par Lilit Minasyan)

FAIRE UN LEGS À SPFA EST PLUS QUE JAMAIS POSSIBLE !

Vous voulez témoigner de votre attachement aux valeurs telles que la solidarité envers ceux qui ont eu moins de chance et la gratitude pour ce que la société vous a donné. Vous avez envie de transmettre quelque chose de tangible et apporter ainsi votre pierre à ce vaste édifice collectif ?

Vous connaissez les programmes de SPFA et les avez peut-être même déjà soutenus ? Leurs domaines d'intervention vous parlent et vous semblent adresser directement et avec efficacité les besoins des plus démunis ?

- L'aide aux personnes malades et handicapées
- L'aide et la protection de l'enfance, l'éducation
- La lutte contre la pauvreté et l'exclusion
- L'aide au développement des infrastructures et économique

Les legs et donations à SPFA sont totalement exonérés d'impôts sur la transmission alors que la succession aux héritiers est taxée entre 30% et 60% selon les cas (hors abattements).

Les legs et donations à SPFA peuvent être affectés spécifiquement à un programme ou à une action, et les réalisations qui en résultent être associées au donateur, à son nom ou à un message particulier.

Si pour au moins l'une de ces raisons, vous considérez la possibilité de faire un legs, d'une somme d'argent, d'un bien mobilier ou immobilier, pourquoi ne pas le faire à SPFA ?

Demandez notre brochure (par ailleurs disponible sur notre site internet) ou contactez directement vos interlocuteurs privilégiés :



Bruno Deledalle
Responsable Donations

06 08 93 51 96

brunodeledalle@gmail.com



Clément Hellich-Praquin
Secrétaire Général

06 13 73 84 15

chellichpraquin@gmail.com

AGOA du 26 septembre 2020



Bulletin de SOUSCRIPTION et DONNS pour

2020

✚ À renvoyer SVP, avec votre **chèque***
à l'ordre de SPFA au 1, rue Cabanis à Paris 75014

Nom, Prénom :

Adresse postale :

Courriel (vivement souhaité) :

Coordonnées tel :

→ Je vous envoie ci-joint ma **cotisation** pour 2020, soit la somme de : **20 €**

→ Je **souscris** aussi aux différents projets SPFA* par un **DON SPÉCIAL** de : €

Soit un **TOTAL** de : €

*Resto solidaire et douches, parrainages, moutons, ruches, Eau et santé, francophonie, Joie de Lire, colos, université d'été, enfants handicapés, enfants en difficulté, centres parascolaires, aide médicale....

*ou **virement SPFA - Société Générale** : **IBAN** : **FR76 3000 3042 6000 0372 7147 178** -
BIC-Adresse SWIFT : **SOGEFRPP**



AGOA du 26 septembre 2020

POUVOIR de REPRÉSENTATION

Je soussigné(e) (Nom et Prénom) :

Adresse postale :

Adresse électronique (importante*) :

Donne pouvoir à M/Mme :

De me représenter à **l'Assemblée Générale de SPFA** convoquée le **26 septembre 2020**, et, en conséquence, en mon nom et pour compte, y assister, signer la feuille d'émargement, prendre part à toutes les délibérations, émettre tout vote et généralement faire le nécessaire.

Fait à.....

Le / **2020**

Signature :

Nota : Le pouvoir porte le nom d'un mandataire spécifique ; à défaut, il sera considéré être à la disposition de notre Conseil, et favorable aux propositions formulées par ce dernier.

* **Emails, au seul usage de SPFA, pour envois numériques, non postaux.**